

FSA1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master ingénieur civil

(toutes qualifications sauf ing civil architecte)

A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Ecole Polytechnique de Louvain (EPL)**Code du programme: **fsa1pm****Table des matières**

| | |
|--|---|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| - Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| - Programme détaillé | 3 |
| - Programme par matière | 3 |
| Informations diverses | 4 |
| - Conditions d'admission | 4 |
| - Evaluation au cours de la formation | 5 |
| - Formations ultérieures accessibles | 5 |
| - Gestion et contacts | 5 |

FSA1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en ingénieur civil (toutes qualifications sauf ingénieur civil architecte).

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil.

FSA1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif est de compléter la formation de l'étudiant de manière à lui permettre d'aborder les différents programmes de Master ingénieur civil. Le programme vise à combler les lacunes d'ordre méthodologique, scientifique et technique, dans les connaissances scientifiques de base (mathématiques, physique, chimie, informatique, méthodes numériques, probabilités et statistiques) ainsi que dans la formation spécialisée prérequis pour accéder aux différents programmes de master ingénieur civil.

FSA1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Un programme spécifique de 60 crédits sera formé à partir des cours du programme de bachelier, en fonction du curriculum académique de l'étudiant (cours déjà suivis et contenu de ces cours). Ce programme sera établi en concertation avec la Commission de diplôme de la spécialité concernée et approuvé par la commission de second cycle de la faculté.

FSA1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Cette année préparatoire est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme de bachelier en sciences industrielles.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission doit être introduite par écrit auprès du Secrétaire Académique aux Affaires Etudiantes. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'UCL (voir [le règlement des études et des examens](#)).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette année préparatoire donne accès aux différents programmes de master ingénieur civil.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure BTCI

| | |
|-------------------------|---|
| Acronyme | BTCI |
| Dénomination | Commission de programme - Tronc commun bachelier ingénieur civil |
| Adresse | Croix du Sud, 1 bte L6.11.01 1348 Louvain-la-Neuve |
| Secteur | Secteur des sciences et technologies (SST) |
| Faculté | Ecole Polytechnique de Louvain (EPL) |
| Commission de programme | Commission de programme - Tronc commun bachelier ingénieur civil (BTCI) |

Responsable académique du programme : [Bernard NYSTEN](#)

Jury

Président du Jury : **Jean-Didier LEGAT**

Secrétaire du Jury : **Paul FISETTE**

Personnes de contact

Secrétariat : **Catherine PEETERS**